

# Métiers interdits : décryptage d'Adèle et Manon

« C'est avec une immense joie que nous vous annonçons l'adoption à l'unanimité au Sénat de la proposition de loi contre les métiers interdits aux personnes atteintes de maladies chroniques » - disions-nous le 27 mai dernier. Mais que prévoit spécifiquement le texte et quelles sont les prochaines étapes ?

Adèle et Manon, respectivement Responsable juridique et Responsable des affaires publiques à la Fédération Française des Diabétiques se sont lancées pour défi de répondre à ces questions dans un format inédit. Nous vous invitons donc à découvrir leur audio. Toutes deux échangent sur le combat contre les métiers interdits porté par la Fédération, ce qui est prévu par la proposition de loi et sur les étapes qui restent encore à franchir.

Bonne découverte !